



Conférence de presse de François Hollande

Réactions de la CGT

La CGT souhaite revenir sur quatre points essentiels abordés lors de cette conférence de presse :

- la CGT se bat pour la paix partout dans le monde. Chacun sait que l'issue de la situation tragique qui prévaut en Syrie ne peut être que politique. Il est temps que la France parle avec tous les pays qui sont susceptibles d'accélérer cette issue.

La CGT déplore que le Président de la République envisage, après une phase dite de renseignement, de bombarder des sites en Syrie. Quand sa famille est sous les bombes, même si c'est suite à un dommage « collatéral », la seule issue est de fuir. Nul doute que cette politique jettera de nouveaux nombreux réfugiés sur les routes !

- l'Union européenne et la France en particulier doivent prendre leur part dans les conséquences des situations créées en grande partie par les puissances occidentales. Dans ce contexte, la CGT rappelle haut et fort que l'asile est un droit. La France, comme les autres Etats signataires de la Convention de Genève, n'a pas à choisir qui aurait l'autorisation de le demander. Il s'agit d'accueillir dignement et de répondre favorablement, dans toute la mesure du possible, aux demandes formulées par les demandeurs d'asile. Ce qui suppose la révision du règlement de Dublin qui oblige aujourd'hui chaque réfugié à demander asile dans le premier pays qu'il aborde. Consentir à accueillir immédiatement en France, comme l'annonce François Hollande, seulement quelques centaines de réfugiés, aujourd'hui

en Allemagne, et à terme 24 000 sur deux ans, c'est bien peu au regard des capacités d'accueil de notre pays ;

- le Président de la République continue de parler de l'illisibilité du Code du travail. Mais ce qui gêne la lisibilité du Code du Travail, c'est avant tout la multitude de dérogations qui ont été imposées au cours des années par les employeurs ! Et François Hollande voudrait faire de ces dérogations, la règle !

La CGT réaffirme que le Code du Travail est le socle minimal de garanties collectives. Il doit être applicable à tous. Les négociations à l'entreprise doivent améliorer ces garanties, pas les fouler au pied ! Salariés et employeurs ne sont pas à égalité dans l'entreprise. C'est la condition même du contrat salarial.

Il est temps que nos gouvernants arrêtent de jouer les illusionnistes en inventant une réalité qui n'existe pas. Ce n'est pas pour rien que la première cause de faible syndicalisation en France, c'est la peur de se faire discriminer, voire licencier !

- La Conférence COP 21 sur le climat qui se tiendra en décembre à Paris, peut être un formidable levier pour relever les défis climatiques, mais chacun constate que les engagements pris par les Etats, de conférence en conférence, ne sont pas tenus. La CGT et tout le mouvement syndical international seront très attentifs aux préparatifs et au déroulement de cette conférence, dont les conséquences engagent des millions d'emplois dans le monde.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 8 septembre 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr